

1) Questions diverses

Point 179 : Rue Pémartin / Immeuble de la rue Jéliote

a) Les plots empêchant l'accès aux garages ont été enlevés.

b) Monsieur FAUSTIN rappelle le contexte : Pour mener à bien les travaux de la rue Pémartin, les engins de chantier sont passés par l'immeuble de la rue Jéliote, causant beaucoup de dégâts. En effet, la société GALLEGO a traversé la copropriété pour rejoindre le chantier de la rue Pémartin, avec des engins de chantier chargés de sable et de gravats. En avait-elle l'accord ?

Le sujet est sensible ; les avis divergent quant à l'accord pour traverser la cour de l'immeuble de la rue Jéliote.

Réponse : L'autorisation d'accès pour la résidence Jéliote a été donnée à l'entreprise Gallego par le syndic de copropriété Foncia (visite préalable effectuée). Une visite était prévue en janvier entre l'entreprise et le syndic.

c) L'entreprise GALLEGO a également entreposé du matériel et des matériaux de chantier abîmant le sol (trous visibles sur un terre-plein). Des ornières se sont creusées.

Un dépôt sauvage électroménager vient compléter ce tableau peu réjouissant.

La voiture d'un copropriétaire a été impactée par les travaux.

Quel est le rôle du Syndic ? A-t-il donné l'accord à la société pour intervenir ?

Qui est le Maître d'œuvre ?

Réponse : La réfection de la tranchée est en cours de réalisation. La fin de l'intervention est prévue pour le 13 mars 2026.

d) Relais du Bastet : le bâtiment est très dégradé, avec la présence de traces sur les murs.

Lors des travaux, un compresseur tapeur a fragilisé une maison qui se fissure depuis.

Le chantier s'est très mal passé.

Pour sortir « honorablement de cette situation », Monsieur FAUSTIN préconise que la route soit rebitumée, et le passage des services techniques pour nettoyer et débarrasser le chantier.

Réponse : Ce point a été signalé à l'entreprise Gallego qui se rapprochera des propriétaires concernés. Un constat d'huissier avant travaux a été réalisé.

Point 180 : Illuminations de Noël

Le comité de quartier déplore l'absence totale d'illuminations dans le quartier.

Même si le choix a été fait de prioriser un cheminement du Jardin Public vers Sainte-Croix, les 2 entrées de ville auraient mérité d'être éclairées.

Réponse : Un plan des illuminations a été proposé et a été suivi.

Point 181 : Quartier des Fontaines

La maison de l'ONF a été vendue. Le propriétaire constate que la chute se déverse chez lui, entraînant des odeurs nauséabondes. Il s'agit du déversoir d'orage pour soulager le trop plein.

Est-il possible de buser pour orienter le déversoir loin des habitations ?

Réponse : Dans le schéma hydraulique actuel, ce n'est pas réalisable. Le déversoir d'orage est actif uniquement lors de fortes pluies.

Point 182 : Cimetière Notre-Dame

a) Le comité demande la mise en place d'une pancarte sur la porte du cimetière stipulant de la maintenir fermée.

Réponse : Une demande d'intervention a été faite.

b) Les conteneurs n'ont pas été vidés depuis Toussaint. L'un d'eux est abîmé.

Réponse : Cette information a bien été transmise au SICTOM.

Point 183 : Parking de l'EVS

Le parking côté cimetièrre est très abimé (trous, boue). Le stationnement est ingérable sans marquage au sol.

Réponse : Le parking est trop dégradé pour faire du marquage. Il faudra voir au PPI 2026.

Point 184 : Rue Sophie d'Arrêt

Le tas de branches, signalé depuis septembre 2025, est toujours sur place au n°37 et 37bis.

Réponse : Une demande d'intervention a été faite.

Point 185 : Rue des Gaves

Présence d'un dépôt sauvage au coin de la rue.

Réponse : Une demande d'intervention a été faite.

Point 186 : Rue de Sègues

Une quille de devant chez Cazapan a été enlevée et cachée derrière le compteur de la Fibre, au niveau de la Placette.

Réponse : Elle va être remise courant janvier.

Point 187 : Rue Navarrot

Stationnement permanent sur les zébras. Le comité préconise de poser des quilles au milieu des zébras pour empêcher le stationnement.

Réponse : Cette demande a bien été transmise au service de la Police Municipale.

Point 188 : Passerelle de la Médiathèque

Veiller en enlever un bouton de tringle sur la passerelle donnant sur le parking Baraban.

Réponse : Un agent de la Ville va intervenir.

Point 189 : Avenue de Précilhon

Depuis que la route a été aménagée pour ralentir la circulation, les plots sont régulièrement déplacés, parfois par les riverains eux-mêmes. Les incivilités sont toujours là.

Réponse : Des plots définitifs ont été posés.

2) Informations

Rappel des règles de bonne conduite aux propriétaires de chiens : Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs chiens, sous peine d'amendes.

Des dépôts de poils de chiens après brossage ont été constatés au Parc Pommé ; il est demandé aux usagers de les ramasser systématiquement.

Boite à livres : 1^{ère} installée sur Oloron, cette boîte à livres est très visitée. Il y a toujours du monde pour amener/prendre des livres.

Un agrandissement est à envisager. Une réflexion va être menée par les membres du comité de quartier.

Budget Participatif : Les travaux de sol côté Frontball sont faits. La table de ping-pong a été posée près de l'aire de jeux des enfants.

Il faut attendre le printemps pour réaliser la fresque et le terrain de Frontball.

Plan de circulation / Plan vélo : Pour rappel, les rues Palassou et Louis Barthou sont à double sens uniquement pour les cyclistes.

Le comité pense qu'il est nécessaire d'envisager de travailler de façon globale et décroisonner la question du plan vélo.

Du fait du calendrier électoral municipal, la date de la prochaine réunion n'est pas fixée à ce jour.